

**Procès Verbal du Conseil d'établissement
du Lycée français de Vienne, tenu le mardi 15 juin 2010 à 17h30 au CDI.**

Présents: le quorum est atteint (**annexe 1** : liste d'émargement).

- Accueil : M. le proviseur ouvre la session du Conseil d'Etablissement.
- Rappel de l'ordre du jour (4 points inscrits).

Ordre du jour :

- 1 -Approbation du procès verbal du Conseil d'Etablissement du 29/04/2010
- 2 -Projet d'établissement
 - 2.1 Bilan de l'année : rapport du chef d'établissement
- 3-Aspects financiers
 - 3.1 Point sur les travaux de l'été 2010
 - 3.2 Projets, éléments de budget 2011 et frais de scolarité 2011/2012
- 4-Préparation de la rentrée 2010
 - 4.1 Prévision d'effectifs
 - 4.2 Structure et dispositifs liés à la réforme du lycée
 - 4.3 Organisation de la pré-rentrée des personnels et de rentrée des élèves
 - 4.4 Projets pédagogiques

1 : Le procès verbal du Conseil d'Etablissement du 29/04/2010 est adopté à l'unanimité.

2 : Le proviseur ouvre la séance et présente le bilan de l'année 2009/2010 en 8 points :

1. Classe préparatoire : 11 étudiants en 2^{ème} année – ECRICOM : 9 étudiants sont admis à l'oral – recrutement dossiers en première année : 26 étudiants sélectionnés (ouverture sur les pays d'Europe Centrale et France - l'AEFE a bien joué son rôle sur les lycées pour promouvoir la prépa – partenariats avec Henri IV et Lycée du Parc fonctionnent très bien).
2. Studio Molière : 5 cabinets d'architectes sont retenus pour participer à la phase finale du concours.
Travaux prévus : Salles de classe prépa, salle d'examen, salle de musique, salle d'art plastique (en partie sur le parking du Studio Molière : Le lycée attend l'autorisation de construire de la ville de Vienne).

3. Qualité et développement durable :

- 1 parking à vélos mis en place
- depuis janvier 2010 tri de papier dans les classes
- rénovation de l'éclairage et distributeurs de papier dans les toilettes
- recyclage des vieux ordinateurs
- réflexion informatique : économie de papier (courriels)
- 2 stages sur le développement durable pour le personnel (1 administration, 1 enseignants).

4. Langues vivantes :

ALLEMAND - réflexions au conseil du second degré sur la mise en cohérence des parcours des élèves en allemand, et réalisation d'un document : « mon parcours en allemand ».

L'objectif est de motiver les élèves à progresser le plus loin possible – mise en œuvre du projet à la rentrée 2010/11 pour orienter les élèves (**annexe 2** : document « mon parcours en allemand »)

LATIN – Le proviseur souligne que le « latinum » en tant que tel n'est pas un diplôme, c'est une attestation qui valide un certains nombres d'heures de cours et une réussite aux évaluations réalisées dans ce cadre. A l'avenir, l'attestation d'étude du latin sera délivrée conformément aux textes. Par ailleurs, on continuera d'inciter les élèves à étudier le latin comme enseignement formateur et culturel, valorisé au baccalauréat.

5. Santé et prévention :

- cas de méningite : la communauté a bien réagi lors de cet épisode difficile, la jeune se porte bien à présent et va réussir à passer en classe supérieure.
- médecine du travail : campagnes de vaccinations, bilan de santé, entretiens – le bilan est actif et positif
- élèves : en allemand, travail sur les conduites à risques (drogues, alcool...) pour les 3^{ème} (théâtre), jeux de rôles avec un policier pour les 2^{nde} (comment se développe une addiction ?) reconduction prévue l'année prochaine avec les parents et les personnels – intervention de Mme Landau qui souhaiterait en faire profiter les élèves dès la 6^{ème} – Mr le Proviseur répond qu'on travaille déjà avec les 6^{ème} mais d'une autre façon (tabagisme)
- troubles spécifiques des apprentissages (M. Houille et parents d'élèves) : plaquette d'information et formation continue.
- Intervention de Mme Landau sur les troubles nutritionnels – M. le Proviseur répond qu'un travail sera mis en place l'année prochaine
- Lukas Travas est notre élève de 2de correspondant officiel de la croix rouge – les élèves seront formés au premier secours, ainsi qu'un professeur, Mme Baude, qui encadrera les élèves. Il est demandé si le diplôme est validé par la croix rouge française.

6. Vie scolaire :

- accueil du nouveau CPE depuis septembre
- formation des élèves délégués : en janvier avec des formateurs de l'AROEVEN de Strasbourg
- formation de 15 élèves comme médiateurs des classes de 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde} pour résoudre les conflits, favoriser les échanges et le respect entre les jeunes – les médiations ont lieu dans le parloir, le programme fonctionne très bien. Des formations complémentaires auront lieu avec les élèves concernés, afin qu'ils ne perdent pas les compétences acquises.

7. Les anciens élèves : remerciements aux anciens élèves pour leur travail et la mise en place de leurs projets (M. Papp) – En avril 2010 a eu lieu la création de l'Association des anciens élèves des lycées du monde, qui va permettre des échanges avec les autres lycées du réseau des lycées français à l'étranger. M le proviseur souligne qu'il s'agit d'un enjeu majeur, qui permettra de développer des liens et une solidarité entre les anciens élèves, et par là même de valoriser l'intérêt de la scolarité poursuivie dans notre lycée.
8. Projets pédagogiques et culturels : projet théâtre – musique – concert – chorale – projets humanitaires (Haïti) – course d'orientation – voyages pédagogiques – conférences et invitation d'auteurs avec l'Institut Français de Vienne – Bal du Lycée.
Le proviseur souligne la multiplicité et l'intérêt des projets mis en œuvre, il remercie le Conseiller culturel pour la qualité de la coopération et du soutien qu'il apporte et remercie enfin toute la communauté pour son **engagement**.

Vote : Le bilan de l'année est adopté à l'unanimité

3 : Aspects financiers :

3.1 Points sur les travaux de l'été 2010

Quatre chantiers seront mis en place durant l'été :

- mise aux normes du câblage informatique en fibres optiques sur le site du Lycée (72.000 €TTC)
- rénovation de la porte de l'école primaire
- construction d'un parking derrière la cuisine pour remplacer les places du Studio Molière (25 places)
- réfection du quai des cuisines,
- ventilation dans les locaux des ouvriers

Coût total des travaux : 320.000 €

3.2 Projets, éléments de budget 2011 et frais de scolarité 2011/2012

Evolution des droits de scolarité : +7.5 % d'augmentation à la rentrée 2011/2012

Les échanges entre les représentants des parents et l'administration font apparaître les points suivants. Le budget 2010 est établi selon les instructions contenues dans la circulaire budgétaire transmise par l'Agence. L'augmentation des frais de scolarité se fait en fonction de l'inflation et en tenant compte de l'indice GVT (glissement vieillesse et technicité).

Présentation des différents tableaux (**annexe 3** : tarifs scolaires). La classe préparatoire ne sera pas concernée par cette augmentation.

Le proviseur et l'agent comptable expliquent de façon détaillée la genèse du projet, les étapes de mise en place : l'état du bâtiment et le manque de place qui rendent indispensables une rénovation ainsi qu'un agrandissement, le rôle majeur du Studio Molière dans le fonctionnement pédagogique, administratif et culturel du Lycée, la définition du projet par un programmiste durant l'année scolaire 2007-2008, incluant une consultation de tous les représentants de la communauté scolaire (différentes réunions de consultation et de travail), l'élaboration d'un plan de financement sur le long terme, la mise en œuvre de la procédure de sélection des cabinets d'architectes et l'attente de l'autorisation de la Mairie pour engager la phase finale.

Les représentants des parents d'élèves soulignent leur souci par rapport aux développements ultérieurs des frais de scolarité, et leur souhait d'être informés des décisions prises, voire de participer à l'élaboration des projets.

Le proviseur rappelle que les parents faisaient partie des réunions de préparation du projet organisées par le programmiste. Il assure par ailleurs que l'augmentation de 2011 a pour but de mettre le lycée à niveau pour rembourser l'emprunt, il n'y a techniquement aucune raison de réaliser d'autres augmentations pour assurer ce projet.

Lecture d'une lettre sur l'augmentation des frais d'écologie de la part des parents d'élèves (APE et UPEL) qui est remise au proviseur. (**annexe 4** : lettre des parents d'élèves). M le Proviseur rappelle que l'Etablissement est en gestion directe.

Intervention du conseiller AFE, M. Sarazin, pour demander si, tenant compte du déficit public, c'est vraiment le moment de rénover le studio Molière. Il souligne que l'AEFE prête de l'argent pour le Studio Molière mais demande de le rembourser, si bien qu'il faut faire une mise à niveau des frais de scolarité. La mise à niveau se fera en 2011 – l'entretien courant est fait régulièrement pour éviter des gros travaux.

M l'agent comptable indique que les charges du Studio Molière : la location du Studio Molière rapporte de l'argent et permet de payer les charges à hauteur de 30000 à 40000 euros par an – quand il sera rénové il sera complètement rentable

Le coût du projet est estimé à 4 000 000 €

L'APE demande si dans les 4 000 000 € tous les coûts sont compris y compris les honoraires.

L'UPEL s'inquiète fortement de cette augmentation des frais d'écologie de 7,5% en 2011. Même si le Studio Molière est un bâtiment au cœur du Lycée et dont ils ne contestent pas l'importance à de nombreux niveaux. L'Etat, par ces mesures d'investissement, augmente son patrimoine immobilier aux dépens des familles, première source de financement.

Intervention du conseiller AFE, M. Sarrazin, qui souligne que les 4 millions d'euros qui sont demandés aux parents sont une somme importante qui va peser sur les ressources pour les 15 ans qui viennent. Cela peut poser question si l'on considère que les ressources de l'AEFE sont limitées et que les crédits pour l'enseignement français à l'étranger sont réduits en partie du fait que les crédits des bourses et de la Prise en Charge tendent à augmenter de façon importante (du fait de la hausse des frais de scolarité). La mission de service public est la raison d'être de l'AEFE avec sa contribution au rayonnement culturel de notre pays. Il indique qu'il salue la volonté du tarif unique et le rejet de la tentation de vouloir augmenter de façon insidieuse les tarifs des classes du lycée sous prétexte de la prise en charge qui est d'ailleurs déjà plafonnée. Les velléités dans certains pays de vouloir utiliser cet effet d'aubaine a d'ailleurs coûté cher au système et a amené les mesures de régulations que l'on connaît.

D'autre part, il rappelle avec force que le Lycée français de Vienne est l'établissement «privé» le moins cher de la place, qu'il n'apporte pas d'argent dans les caisses et qu'il faut rester vigilant. Il s'agit de continuer à offrir un enseignement de qualité. Par ailleurs, il estime que c'est aussi aux partenaires des écoles française à l'étranger, les parents d'élèves en premier, d'interpeller les politiques français. Car même si les déficits publics sont très élevés et s'il n'y a pas d'argent dans les caisses, il n'est pas normal que le Ministère des affaires étrangères soit régulièrement ponctionné. Le ministère avec le plus petit budget ne sera jamais dans la position de réduire le déficit budgétaire de la France! Il insiste sur le fait que le travail de communication fait par Madame Descôtes ainsi que le récent rapport d'audit RGPP ont confirmé la bonne gestion des sommes confiées à l'AEFE.

Il demande pourquoi il a été décidé d'augmenter les tarifs de 7,5% en 2011 et ne pas avoir choisi la solution d'étaler cette hausse sur plusieurs années?

L'APE se demande si cette augmentation brutale de 7,5% n'entraînera pas une baisse des inscriptions en maternelle.

Le proviseur explique qu'il n'est pas question de mettre en place plusieurs augmentations successives que les familles ne comprendraient pas. Il s'agit d'une augmentation unique qui permet de mettre à niveau les frais de scolarité pour pouvoir financer un projet important : c'est un message de vérité sur les besoins et de clarté pour les familles. Pour ce qui concerne la maternelle, on constate que les aides accordées par la Mairie de Vienne pour la scolarisation des enfants ont détourné certaines demandes d'inscription. Cet effet est compensé en partie par deux éléments : le fait que nous ayons obtenu la validation de subvention pour notre établissement aussi (cela ne donne pas la gratuité, mais diminue le coût de moitié), et des inscriptions plus importantes à partir du CP. Le directeur de Grinzing, M Legrand, est très attentif à ce sujet.

4 : Préparation de la rentrée 2010

4.1 Prévisions d'effectifs (**annexe 5** : tableau des effectifs prévisionnels)

Ouverture d'une sixième division de CM2 en raison de l'importance des effectifs sur ce niveau. Il faut avoir de la souplesse. Cette division est nécessaire cette année et pourrait être fermée l'année prochaine. Sur le site de Grinzing : 3 petites sections – 3 moyennes sections – 4 grandes sections – 1 classe à double niveau : moyenne section/grande section.

4.2 Structures et dispositifs liés à la réforme du lycée
Nomination d'un référent culturel, M. Combecave.

4.3 Organisation de la prérentrée des personnels et de la rentrée des élèves (**annexe 6**) et calendrier prévisionnel de l'organisation de l'année scolaire 2010-2011 (**annexe 7**)

4.4 Projets pédagogiques :

Voyage pour 30 élèves de terminale au forum franco-allemand à Strasbourg du 25 au 26 novembre – 30 places sont disponibles – budget total 5 500 € (soit 183 € par famille au maximum) –
Vote : approbation à l'unanimité.

Voyage de classe pour la 1ère L (éventuellement élargi à une classe de 2^{nde}) : rencontres cinématographiques à Cannes en Décembre (critique littéraire) – voyage d'une semaine – prix 450 € –
Vote : approbation à l'unanimité.

Voyage de deux classes de CE2 en septembre à Asparn – camp sous tente – prix du voyage 45 €
Vote : approbation à l'unanimité.

Les représentants de l'APE souhaiteraient qu'il y ait plus de classes de primaire qui partent en voyage.

M. le Proviseur remercie tous les intervenants au Conseil d'Établissement.
La séance est levée à 20h15.

Patrick UGO
Secrétaire de séance

Jean BASTIANELLI
Proviseur